

2.3. L'Appel Sélectif Numérique

L'appel sélectif numérique est une technique de transmission dite binaire qui consiste à moduler soit l'amplitude (J2B), soit la fréquence (F1B) soit la phase (G2B) d'une onde radio pour transmettre des séquences formatées comportant uniquement deux valeurs, cette application permet à une station de rentrer en contact avec une autre station ou un groupe de stations et de leur transmettre des messages prédéfinis.

Définition de l'Appel Sélectif Numérique

C'est un système synchrone utilisant les caractères composés d'un code de 10 moments avec détection d'erreurs, c'est à dire qu'il permet l'émission de messages composés de 10 blocs d'informations codés, dont la bonne réception est contrôlée.

L'ASN fait partie intégrante du SMDSM, il est utilisé pour transmettre en priorité des alertes de détresse par des navires et pour transmettre les accusés de réception correspondants par les stations côtières. Il est aussi utilisé par celles-ci pour relayer les alertes de détresse ainsi que les messages urgents et de sécurité. L'ASN permet également d'effectuer des alertes de routines dans le sens navire/navire et navire/station côtière.

Un appel ASN contient l'adresse numérique de la(ou des) station(s) vers laquelle l'appel est transmis, l'auto identification de la station émettrice et un message qui contient plusieurs champs d'informations contenant la cause de l'appel.

Le mode de fonctionnement

Ce système fonctionne en F1B ou en G2B à la vitesse de 100 bauds en HF et MF et de 1200 bauds en VHF, donc, une émission en VHF est 12 fois plus rapide qu'une émission en HF ou MF.

Plusieurs types d'appel ASN sont possibles. Ils concernent la détresse, les comptes-rendus de recherche et les appels commerciaux.

En ce qui concerne la VHF et la MF/HF, une connexion automatique avec le réseau public peut être établie avec des stations équipées pour cela (indisponible en France).

La réception d'un appel ASN est accompagnée d'un affichage sur un écran ou une sortie sur imprimante de l'adresse, de l'auto identification de la station transmettrice et du contenu du message ASN. Elle est accompagnée d'une alarme visuelle ou sonore ou des deux en ce qui concerne certains appels. Contrairement à certains messages, il n'est pas possible de supprimer l'alarme sonore sur les alertes de détresse, de détresse relais et d'urgence. Par contre, s'il le souhaite, l'utilisateur peut supprimer l'alarme sonore sur les alertes de sécurité et les alertes de routine.